Habilitation Électrique

BS, BE Manœuvre

Habilitation Électrique

Compétences visées

. Travailler en sécurité vis-à-vis du risque électrique

Objectifs

Rendre le stagiaire capable de :

- Identifier les risques liés à la présence d'énergie électrique, les moyens de prévention et de protection
- Connaitre les limites de son titre d'habilitation
- Connaitre les responsabilités liées à son habilitation

Programme

1. Théorie

- La règlementation
- Les risques électriques et leurs conséquences.
- Les moyens de prévention et de protection
- La conduite à tenir en cas de risque.
- Rappels des règles de sécurité lors d'intervention à proximité d'installations électrique sous tension
- Les habilitations
- Les responsabilités
- Limites des fonctions de BS, BE Manœuvre
- Module spécifique à chaque niveau d'habilitation

2. Pratique

- Mises en situation sur mallette pédagogique et si possible sur les installations de l'établissement
- Analyse des attitudes

Évaluation

. L'évaluation des stagiaires s'effectue par un contrôle des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique durant et à la fin de la formation

Formation Inter ou Intra Entreprise

Durée avec évaluation : BS, BE Manœuvre : **2 jours**

Maintien des acquis : préconisé 3 ans

Effectif par session : Maxi 6 personnes

Moyens

- Apports didactiques
- Mises en situation
- Tableau électrique pédagogique et/ou Installations de l'établissement lors de formation en intra

Public Concerné

- . **BS** : Uniquement un remplacement élémentaire à l'identique (fusible, lampe, interrupteur, prise de courant), Raccordement à un circuit en attente et protégé
- . **BE** Manœuvre : Uniquement des manœuvres de mise hors/sous tension avec coupures, ré-enclenchement, réarmement de disjoncteurs thermique.

Prérequis

. Savoir lire, écrire, et parler la langue française

Règlementation

- NF C 18510
- . Réglementation en vigueur

Tarifs (non assujetti à la TVA)

- . Tarif Individuel : 320 € net
- . Groupe jusqu'à 6 stagiaires : Nous consulter

Commentaires

- . Formation adaptable à l'établissement
- . Certains personnels non électricien n'ont pas obligation d'être habilités, mais doivent avoir reçu une formation au risque électrique.
- . Intervenant membre du réseau prévention, spécialisé en Prévention des Risques Professionnels et Santé Sécurité au Travail notamment le risque électrique

